

DS58 - Comment calculer les budgets du CSE

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social · Relations collectives et institutions représentatives du personnel

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Maîtriser le contexte juridique et les obligations des entreprises
- Déterminer la base de calcul des budgets du comité d'entreprise
- Anticiper les éventuelles demandes des organisations syndicales et/ou des représentants du personnel

Programme

1. Présentation des budgets du comité d'entreprise

- Le budget de fonctionnement (définition et règles d'utilisation)
- Le budget des activités sociales et culturelles (définition et règles d'utilisation)
- La dualité des budgets du comité d'entreprise

2. Règles de détermination du taux de la contribution patronale aux œuvres sociales et culturelles

- Le « taux légal » (article L. 2323-86 du code du travail)
- Le taux conventionnel ou d'usage
- La règle de blocage

3. L'assiette de calcul des budgets : la position critiquable de la Cour de cassation?

- Les notions de masse salariale et de salaire brut dans le code du travail
- L'arrêt ibm du 30 mars 2011 (n°09-71.438)
- Analyse des décisions récentes :
- CA Versailles, 13 novembre 2012, n°12/00268
- TGI Bobigny, 7 décembre 2012, n°12/01634

4. Quelles sont les conséquences du « compte 641 » retenu comme base de calcul ?

- Présentation du compte 641 et ses sous /comptes
- Comparatif compte 641 / dads : 2 approches inconciliables
- Quelles solutions envisager ?

5. Contestation et actions

- Le délit d'entrave
- L'action en paiement de la contribution du ce : durée et point de départ de la prescription

Public concerné

- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- Fonction juridique et contentieux

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.